Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 104 (2006)

Artikel: L'énigme Roger de Vico Pisano
Autor: Huguenin, Claire / Volken, Serge / Volken, Marquita
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-836104

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'énigme Roger de Vico Pisano

Claire Huguenin, Serge et Marquita Volken

L'effondrement des certitudes

A la fin de l'année 2003, les chaussures de Roger de Vico Pisano (évêque de 1178-1212, † 1220) ont fait l'objet d'un examen scientifique et technique, par Marquita et Serge Volken de l'atelier Gentle Craft, dans le cadre d'un programme national de recherche sur le mobilier épiscopal de la cathédrale de Bâle[1]. Les conclusions sont sans appel : ces pièces, considérées jusqu'alors comme un spécimen exceptionnel de chaussures épiscopales médiévales, ne peuvent dater d'avant la seconde moitié du XVIIIe siècle d'un point de vue technique et, surcroît de malignité, elles portent les traces caractéristiques de la décomposition progressive d'un corps ; leur présence dans la tombe ne peut donc s'expliquer par un simple geste de renouvellement de garde-robe.

Dans la foulée, la tombe de Vico Pisano, dont l'identification proposée dès 1880 n'avait jamais été remise en cause jusqu'à une époque récente, a été soumise à vérification archéologique, son emplacement dans le sous-sol paraissant incompatible avec les fondations de l'autel utilisé comme point de repère pour sa localisation[2].

Des sandales épiscopales ?

Une découverte étonnante

L'examen minutieux du dossier des fouilles et l'exploration de diverses pistes historiques permettraient, espérait-on, de découvrir la faille, voire les failles qui avaient conduit à l'ouverture de la sépulture pour y introduire l'intrus.

Les documents conservés sur cette affaire sont lacunaires et comportent des incohérences[3]. En effet, le 17 août 1880, l'historien Albert de Montet obtint l'autorisation officielle « de soulever, à ses frais et sous surveillance de Mr l'architecte Assinare, inspecteur des bâtiments de l'Etat, les statues du pape Félix V et d'Othon de Grandson placées dans le chœur de la cathédrale » pour pouvoir procéder à des vérifications historiques[4]. Seuls deux monuments étaient désignés, celui d'Othon de Grandson et celui de Félix V, placé sous la rose à l'ouest selon une tradition encore établie au XIXe siècle. Ce dernier était composé d'éléments, manifestement hétéroclites qu'il comptait observer de plus près (cf. fig. 12). De son côté, l'Etat recherchait une crypte et avait confié à l'entreprise veuve Krieg et fils le soin de déblayer et d'éventrer le sol dans le chœur. En septembre, les maçons se mirent au service de Montet[5]. En présence d'une assemblée distinguée – de Montet, de l'architecte de la cathédrale Henri Assinare, des autorités cantonales, d'Arnold Morel-Fatio, conservateur du Musée archéologique (actuel Musée cantonal d'archéologie et d'histoire) et du comité de la Société d'histoire de la Suisse romande –, ils ouvrirent le tombeau d'Othon de Grandson puis se dirigèrent vers le déambulatoire ; ils y mirent au jour une tombe dans l'axe de l'absidiole, aussitôt attribuée avec les réserves d'usage à Roger de Vico Pisano, ainsi que deux autres tombes alignées au sud de celle-ci dont l'identification donna également lieu à des divergences[6]. Cette découverte est donc parfaitement fortuite ; la dalle funéraire avait été conservée dans le secteur, mais elle avait été disposée dans les années 1850 perpendiculairement à l'axe de l'abside. L'ancien emplacement devait être marqué dans le sol car de Montet déclara avoir ouvert le sol « à l'endroit même où existait primitivement la dalle, et l'on trouva à six pieds de profondeur, un carré de maçonnerie, fermé de couverts aplatis, qui renfermait les restes d'un évêque dont les pieds regardaient l'Orient ».[7]

L'auteur donna ensuite la description de la trouvaille : « La pièce la plus curieuse de l'habillement étant sans contredit la chaussure, souliers de cuir assez pointus, doublés d'une espèce de feutre et munis de semelles de liège cousues entre deux plaques de cuir mou. Ces souliers étaient fixés au pied par des cordons de soie passés dans des oreillettes. Ils étaient garnis par dessus d'un étroit ruban doré et recouverts de nombreuses appliques de métal, entremêlées de quelques cabochons de verre. »[8]

Cette découverte souleva l'enthousiasme et fut largement diffusée. Le lendemain, la *Gazette de Lausanne* annonça la nouvelle avec force détails, relayée par divers journaux dont le savant *Indicateur des antiquités suisses*[9]. En janvier 1881, de Montet fit paraître dans la *Gazette de Lausanne* le résultat de ses recherches, texte publié en tiré à part la même année[10].

Vraisemblablement à l'instigation de Morel-Fatio, qui recueillit les trouvailles dans son musée[11], les chaussures suscitèrent l'intérêt des meilleurs spécialistes du moment. Elles furent publiées dans la somme que constitue *La Messe*[12], aboutisse-

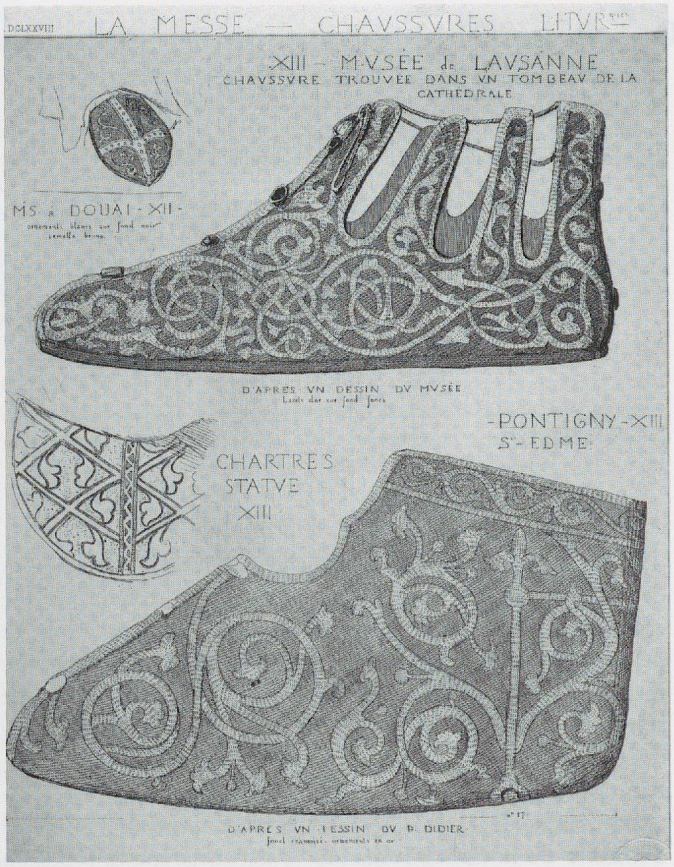

Fig. 59. Les chaussures dites de Roger de Vico Pisano. Détail de la planche DCLXXVIII – « Chaussures liturgiques » – publiée dans *La Messe* de Charles Rohault de Fleury, tome VIII, 1889.

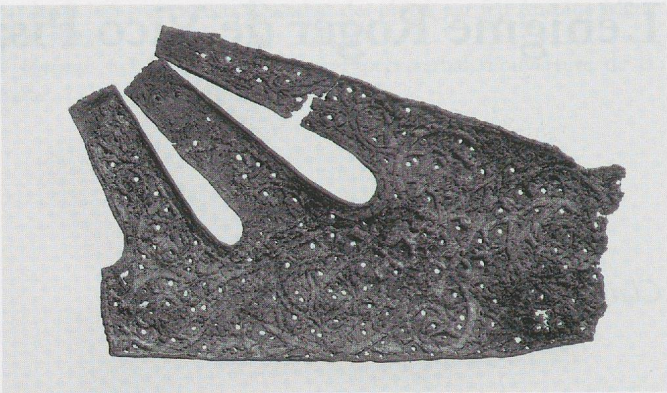

Fig. 60. Partie du dessus des chaussures dites de Vico Pisano : fragment de l'empeigne de la chaussure droite A.
Ces éléments ont visiblement fait l'objet d'un traitement conservatoire ; leur aspect plat indique qu'ils furent comprimés entre deux surfaces lisses, probablement deux plaques de verre, pour être exposés.

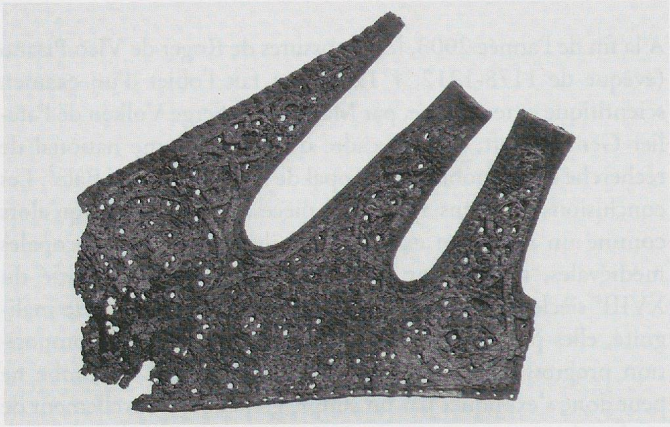

Fig. 61. Fragment de l'empeigne de la chaussure droite B.

ment des recherches que l'architecte Charles Rohault de Fleury (1801-1875) avait entreprises en archéologie et iconographie médiévale. Son fils, Georges Rohault de Fleury[13], qui se chargeait de l'édition de l'ouvrage, se rendit à Lausanne, en 1886, pour voir les originaux dont il ne put « déterminer exactement la couleur »[14], et par la même occasion dessiner la mitre de Roger sculptée sur la pierre tombale. Une restitution figure sur une planche consacrée aux chaussures du XIIIe siècle, avec cette légende : « XIII. Musée de Lausanne. Chaussure trouvée dans un tombeau de la cathédrale. D'après un dessin du musée. Lacets d'or sur fond foncé » (fig. 59). Ce document n'a pas été retrouvé ; on ignore ce qui a servi de base à Rohault de Fleury : une image réalisée par un collaborateur du musée ou le dessin produit par Bock qui, selon Morel-Fatio est venu voir l'objet et a « relevé exactement ces débris de vêtements »[15]. Ce Bock, si connu à l'époque qu'on pouvait faire l'économie de son prénom, doit s'identifier à Franz Johann Josef Bock (1823-1899), chanoine et historien allemand, auteur d'une histoire des vêtements liturgiques[16].

Dans le cadre de l'exploration archéologique systématique de l'édifice menée entre 1909 et 1912, la tombe fut rouverte le 28 décembre 1909. Des reliquats, qui avaient échappé à la sagacité des fouilleurs de 1880, en furent exhumés, soit, en ce qui concerne les chaussures : « un fragment de semelle en liège, un fragment de chaussure, garni de galons d'or, un fragment de cordon, 2 perles de verre taillées. »[17]

Aujourd'hui, il est parfois difficile de départager le produit des fouilles de ces campagnes : la chute des anciennes étiquettes, peut-être la prise en compte sélective des fragments les plus grands, puis la réalisation des inventaires en plusieurs étapes ont ajouté du désordre à une situation initiale déjà confuse[18]. Cette tombe pose problème également au niveau de la datation de certains textiles qu'elle contenait, et elle semble vouloir échapper à toute enquête approfondie, détenant le triste privilège de se distinguer par le nombre d'objets qui, après avoir été exhumés et répertoriés, sont aujourd'hui portés manquants (cf. fig. 52).

Description technique

Ces chaussures, dont il ne subsiste que des fragments des parties supérieures (le dessus, comprenant empeigne, quartiers et contrefort) et inférieures (semelages), relèvent du type dit *sandalia episcopalis*. L'exacte correspondance des trous de couture et les marques laissées sur les pièces par le montage attestent que ces éléments étaient associés.

La coupe du dessus montre des extensions sous forme de languettes ou pattes montantes, aux bouts repliés pour créer un

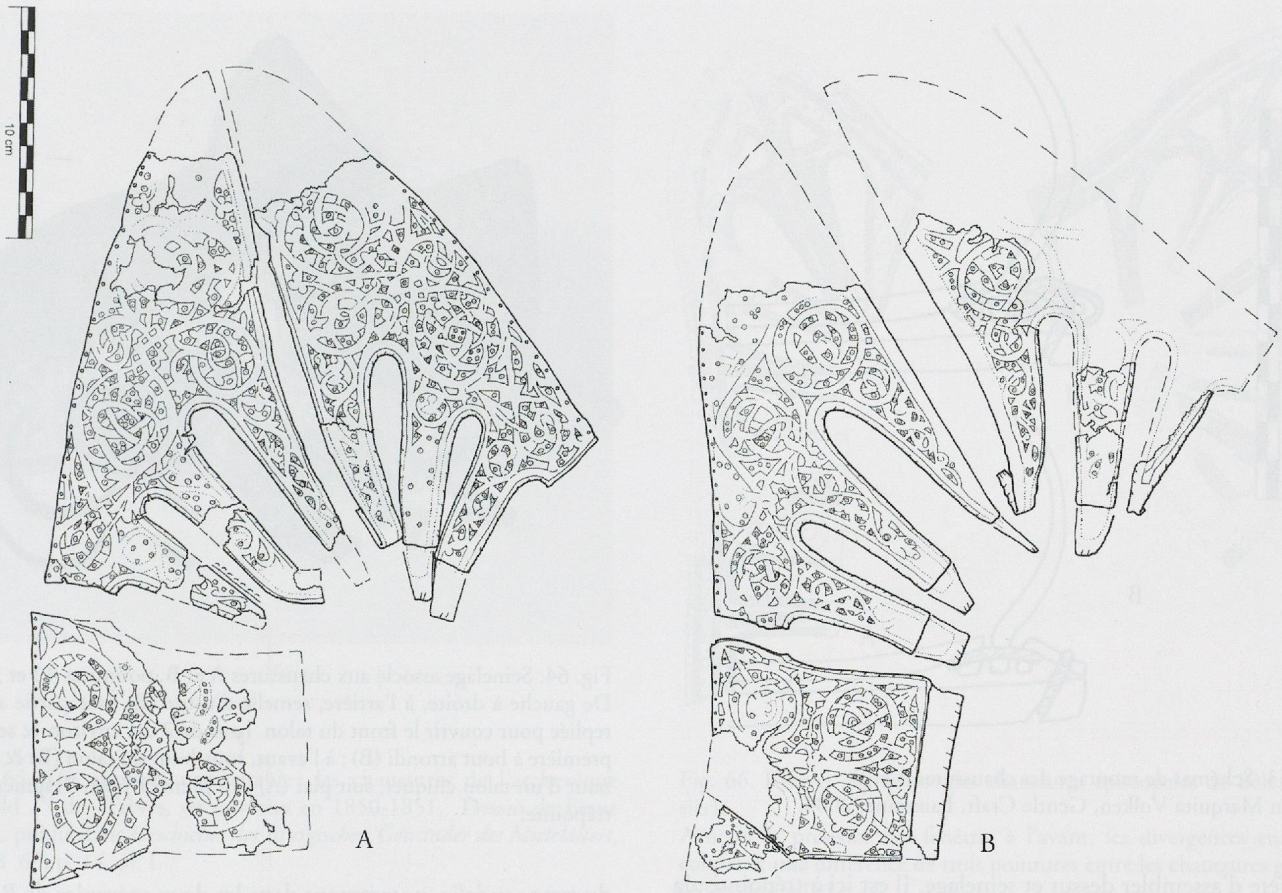

Fig. 62. Relevés des dessus des chaussures A et B.
Dessin Marquita Volken, Gentle Craft, Lausanne, 2004.

passage à un ruban ou un cordon *(ligatura)* lié autour de la cheville (fig. 60 et 61).
Les deux pièces de l'empeigne se chevauchent légèrement au milieu de la languette axiale et sont jointes du côté chair par une piqûre en surjet, cachée sous un ruban ou galon *(linea)* de soie. Sa coloration noirâtre actuelle résulte de l'oxydation de l'argent. Il devait être décoré de verroteries disparues, mais décrites en 1880[19], dont témoigne aujourd'hui l'impression d'au moins trois à quatre fixations métalliques (cabochons).
Toutes les pièces du dessus, bordées d'un ruban de soierie, sont richement ornées d'une feuille de cuir doré, découpée et ajourée pour former des entrelacs, puis appliquée par une fine piqûre en point retour. A l'arrière-plan du motif, la surface est parsemée de petites perforations qui furent probablement bouchées avec des perles en pâte de verre, dégradées actuellement mais encore perceptibles sous microscope par des cristallisations. La couleur, difficilement reconnaissable à l'œil nu, apparaît rougeâtre par micrographie. De légères différences apparaissent entre les deux chaussures dans le dessin des arabesques (fig. 62).
Le regroupement de ces éléments permet la reconstitution suivante : ces *sandalia episcopalis* pourpres sont ornées d'arabesques dorées et parsemées de nombreuses petites perles en pâte de verre ; l'axe est accentué par un galon de soierie et de fils d'argent, agrémenté de cabochons (planches 5.a et b).
L'ensemble formé par la coupe et les décors est en parfait accord avec la description à valeur symbolique du liturgiste et canoniste Sicard, évêque de Crémone (1195), rapportée par Rohault de Fleury[20].
L'aspect général des dessus porte donc à croire qu'il s'agit véritablement d'un rare exemplaire de chaussures liturgiques du Moyen Age, mais cette première appréciation ne résiste pas l'examen technique.

Des preuves irréfutables

L'observation attentive des semelles a livré d'étonnantes informations, d'autant plus fiables que leur état certifie l'absence de toute intervention postérieure à la fouille. Leur déformation, soit l'enroulement de la semelle sur elle-même au bout, est caractéristique des chaussures qui se sont altérées conjointement à la décomposition d'un corps. Les chaussures ont donc été mises aux pieds d'un défunt récent, et ne sont pas de simples pièces rapportées postérieures à l'inhumation.
Les semelles, l'une à bout arrondi, l'autre à bout en pointe arrondie, présentent toutes deux une légère inclinaison des flancs latéraux et des traces d'usure, propres aux chaussures portées au pied droit. Cette paire dépareillée se distingue en outre par une différence de trois pointures entre les deux pièces[21].
Une autre particularité technique interpelle : le montage, soit la

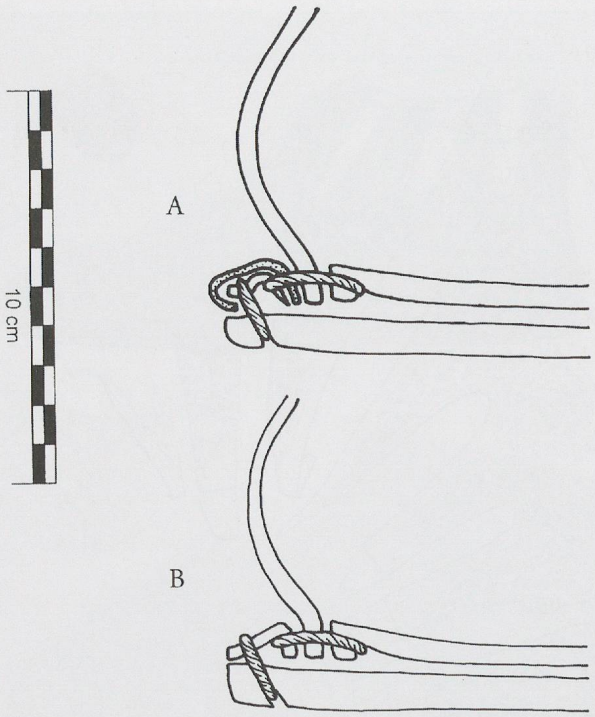

Fig. 63. Schémas de montage des chaussures A et B.
Dessin Marquita Volken, Gentle Craft, Lausanne, 2004.

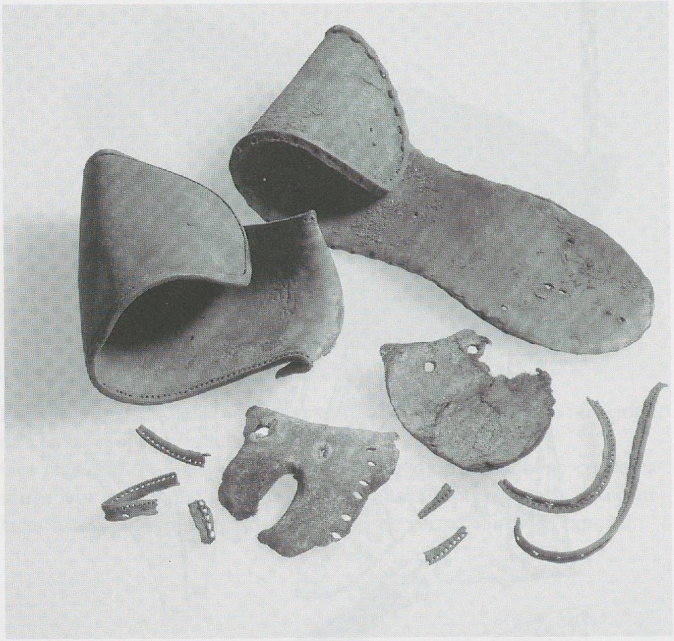

Fig. 64. Semelage associé aux chaussures A et B, pointures 42 et 39. De gauche à droite, à l'arrière, semelle d'usure (B) avec partie arrière repliée pour couvrir le front du talon haut de 2 cm environ & semelle première à bout arrondi (B) ; à l'avant, sous-bout du talon (B) & bonbout d'un talon chiquet, soit plat (A) ; au premier plan, fragments de trépointe.

manière d'assembler dessus et semelage. Il est ici à trépointe : la couture reliant les deux éléments est exécutée à l'extérieur puis est recouverte d'une bandelette de cuir (fig. 63). Le processus de fabrication, dont le montage constitue un chapitre important, a évolué au cours des siècles ; les étapes de ce développement technologique n'étaient manifestement pas connues au XIXe siècle et encore moins à l'époque de la fabrication des chaussures dites de Vico Pisano. Au Moyen Age, seules étaient pratiquées des variations du montage appelé cousu retourné. Si le montage cousu trépointe apparut sous sa forme primitive vers le XVIe siècle[22], il n'atteignit que plus tard le niveau de raffinement dont font preuve les chaussures lausannoises.

Celles-ci s'illustrent aussi par la présence d'un élément postmédiéval, le talon ; son invention est fortement liée à l'évolution du montage, car les semelages souples du cousu retourné médiéval n'en permettaient pas la fixation satisfaisante.

Une des pièces (chaussure dite A, pointure 42) comporte un talon chiquet plat, formé d'une, voire deux épaisseurs de cuir ; inventé vers la fin du XVIe siècle, ce modèle en constitue la forme première. La seconde (chaussure dite B, pointure 39) comprend une semelle d'usure, repliée vers l'arrière, habillant le front d'un talon d'une hauteur de 2 cm environ ; ce type de talon, gainé de cuir, est un élément perturbant, car il n'a fait son apparition qu'au XVIIe siècle[23] (fig. 64).

Un détail, plus subtil encore, est révélateur, au niveau de la conception du découpage des pièces constituant le dessus. Elle ne répond guère à une logique médiévale. Les coupes du Moyen Age, toutes typologies confondues, se composent, en règle générale, d'une pièce principale enveloppant tout le pied, pourvue d'éventuels morceaux complémentaires, adjoints ou insérés. Cette façon de procéder est visible sur les chaussures liturgiques du type *sandalia,* notamment dans les deux exemples de Bâle[24]. La division du dessus en parties individuelles pour l'avant-pied et la partie postérieure (quartiers), dans les chaussures lausannoises, est d'origine postmédiévale.

Les chaussures dites de Roger de Vico Pisano ne peuvent en aucun cas dater d'avant la fin du XVIIIe siècle. En tenant compte des montages, des semelages et des talons, ainsi que de la finesse des coutures, nous pouvons avancer une datation technologique comprise entre 1760 et 1804, date de l'adoption de la loi interdisant toute inhumation dans les édifices religieux du canton de Vaud[25].

Comparaisons et datation typologique

L'apparence du dessus semble correspondre à des exemples relevant d'une typologie particulière, connue aux XIIe-XIIIe siècles dans un contexte exclusivement clérical. Des sculptures médiévales représentent en effet des coupes similaires à languettes multiples[26], décrites par les érudits du XIXe siècle[27].

Plusieurs spécimens de *sandalia* de type comparable nous sont parvenus[28]. Cependant des traits différencient les chaussures lausannoises de la plupart des exemples recensés. Ces derniers sont munis d'ouvertures ou fenêtres, *corium fenestratum*, au niveau de l'articulation métatarso-phalangienne du pied, dotées, selon certains, d'une valeur symbolique[29]. De plus l'ornementation est le plus souvent composée de broderies réalisées à l'aiguille à même le cuir ; les dessus sont en textile mais parfois aussi en cuir.

Un seul exemple offre de similitudes troublantes, tant au niveau de la coupe qu'à celui du décor, avec les pièces lausannoises. Il

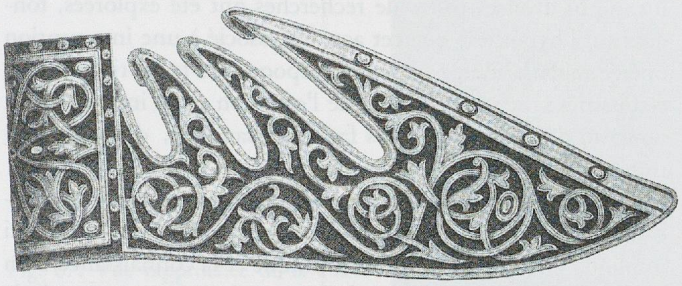

Fig. 65. Un exemple comparable : les chaussures de l'archevêque Arnold 1er de Trèves, découvertes en 1850-1851. Dessin de Franz Bock, publié dans *Geschichte der liturgischen Gewänder des Mittelalters*, II, 18 66, p. 14, pl. I.

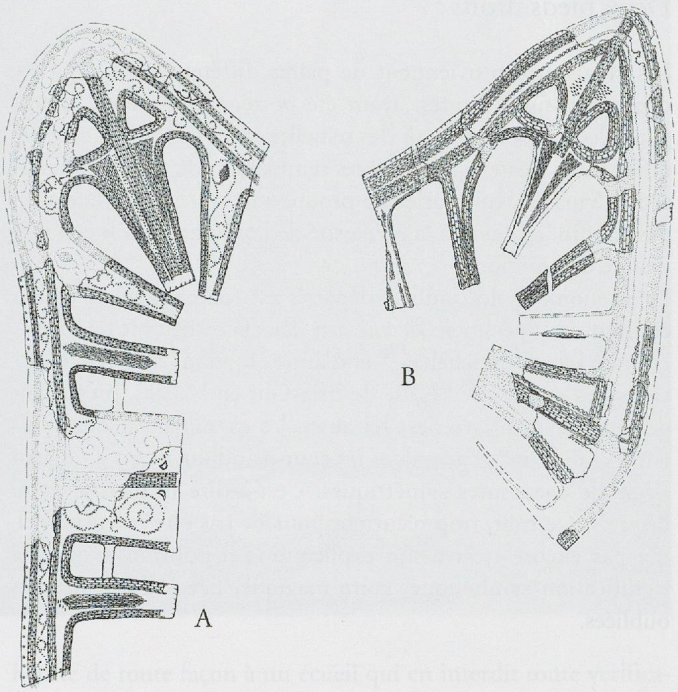

Fig. 66. Relevés des dessus des chaussures épiscopales de Bâle, XIIIe siècle.
A noter la présence des fenêtres à l'avant, les divergences entre les coupes et une différence de trois pointures entre les chaussures gauche (A) et droite (B).
Dessin Marquita Volken, Gentle Craft, Lausanne, 2003.

s'agit des sandales pontificales de l'archevêque Arnold Ier de Trèves (1183), découvertes en 1850 ou 1851 lors de l'ouverture des tombes épiscopales de la cathédrale de Trèves et mentionnées dans plusieurs ouvrages[30] (fig. 65). Ces dernières ont visiblement servi de base pour l'ensemble des datations de pièces de types analogues.

Les *sandalia* de Lausanne et de Trèves relèvent d'une typologie particulière, car les coupes de leurs dessus diffèrent, par l'absence de fenêtres, des exemples connus de chaussures liturgiques médiévales. De là à insinuer que l'exemple de Trèves est aussi d'origine moderne constitue un pas qui ne saurait être franchi sans examen technico-typologique. Les montages les différencient toutefois : à Trèves, il est de type cousu et retourné, selon la technique médiévale, à Lausanne, de type cousu trépointe. Au terme de l'enquête, les conclusions sont assez minces, elles permettent avant tout de démystifier une datation vieille de plus d'un siècle et par affinement typologique, d'établir clairement la distinction entre des sandales liturgiques des XIIe-XIIIe siècles du type de Bâle (fig. 66) et les chaussures du type Lausanne, modernes et probablement laïques.

Les sources d'inspiration

De quelles informations disposait l'habile artisan de ces répliques, à l'époque de leur fabrication ? Parmi les études anciennes consacrées à la chaussure, seuls deux ouvrages illustrés nous sont connus[31] ; malheureusement, aucune mention du type Lausanne/Trèves ou d'exemples à coupe similaire, n'y figure. Au XIXe siècle seulement, des auteurs, tels Linas, Rohault de Fleury, Bock, Wilmowsky et Braun ont manifesté, pour le mobilier et les objets liturgiques, intérêt et curiosité, qui se sont traduits par la publication de sommes toujours inégalées. Ceux-ci ont qualifié ce type de chaussure, caractéristique des XIIe-XIIIe siècles, de sandale liturgique[32]. Ces travaux sont cependant bien trop tardifs pour notre faussaire qui a pu, en revanche, s'inspirer des reliques, chaussures vénérées comme reliques ou pieds reliquaires. Une vague ressemblance au niveau de la coupe rapproche cette réalisation des fameuses chaussures dites de Charlemagne, qui sont en réalité celles du couronnement du roi Roger II[33]. Elles étaient encore connues au XVIIIe siècle, puisqu'elles avaient été transformées à Nuremberg entre 1612 et 1619 : les anciens fragments de tissus avaient été placés sur un spécimen de fabrication contemporaine, c'est-à-dire cousu trépointe avec un talon bas recouvert, similaire à la chaussure A de Lausanne. Une certaine parenté dans la technique et le dessin du décor peut être établie avec les chaussures pontificales byzantines du Castel Sant'Elia, à Nepi près de Rome, dont la coupe du dessus n'offre, par contre, aucun point de comparaison[34].

Enfin, les chaussures de Trèves déjà citées ne peuvent avoir servi de référence, la date de leur découverte étant largement postérieure à celle de la confection des pièces lausannoises.

Deux pieds droits ?

Les chaussures proviennent de paires différentes ; il s'agit de deux chaussures droites, ayant été portées, comme en témoignent les traces d'usure sur les semelles et les talons. A l'origine, il dut donc exister quatre pièces semblables, de grandeur différente. Sans pouvoir parler de production en série, ce fait n'est pas anodin, eu égard à la préciosité de l'ornementation et à leur qualité d'exécution.
Le phénomène des souliers dépariés est toutefois relativement courant. Les spécimens découverts dans la cathédrale de Bâle[35], ceux de l'île de Reichenau[36] et d'autres figurant dans les inventaires des tombes de l'église de Brig-Glis en Valais[37] présentent de semblables bizarreries. Ici aussi, les exemplaires sont similaires et des divergences dans les coupes indiquent qu'il ne peut s'agir de chaussures symétriques, c'est-à-dire ni gauche et ni droite[38]. Ce trait, trop récurrent pour ne pas être intentionnel, n'a pas encore trouvé son explication ; il pourrait avoir une signification symbolique, voire magique, liée à des coutumes oubliées.

Un bout de semelle en liège

Les comptes rendus de fouilles font mention de semelles de liège auxquelles a été associé jusqu'alors un petit puzzle composé de cinq fragments. Celui-ci représente la partie antérieure d'une semelle intercalaire à bout pointu ; sur une des surfaces, parallèlement au bord, apparaît l'empreinte d'une couture, faisant partie d'une technique particulière appelée montage avec bande d'enrobage. Elle indique la présence d'une pièce qui recouvrait les flancs de la semelle de liège insérée entre deux semelles souples. Fréquemment utilisé dans la confection de patins, mules ou chaussures du XIVe et du XVe siècle[39], ce genre de semelage apparaît aussi dans des chaussures épiscopales, dont rend compte l'exemple en tissu découvert dans la cathédrale de Lausanne[40].
Mais aucun des fragments ne peut être mis en relation avec les chaussures dites de Roger de Vico Pisano, dont le montage est cousu trépointe et le bout arrondi, malgré les propos d'Albert de Montet décrivant des « souliers en cuir assez pointus [...] munis de semelles de liège cousues entre deux plaques de cuir mou »[41]. L'auteur donne un signalement apparemment correct, sans savoir toutefois que la pièce en question ne peut appartenir à la chaussure.
Aucun fragment de liège n'a été enregistré comme tel dans l'inventaire du musée en 1881. En revanche, en 1909, un fragment de semelle de liège figure parmi les trouvailles. La date de découverte de ces cinq morceaux, isolés dans les collections cantonales, demeure à jamais mystérieuse, autant que les chaussures auxquelles ils appartenaient et peut-être leur véritable provenance[42].

Un acte incongru ?

Dans une cathédrale convertie en temple protestant depuis plus trois siècles, il paraît inconcevable qu'une tombe épiscopale ait pu faire l'objet d'une «manifestation de dévotion» tardive. Pour tenter de trouver une explication à ce geste, apparemment incongru, diverses pistes de recherches ont été explorées, fondées sur l'hypothèse que cet acte est associé à une intervention opérée dans le même secteur à l'époque de la fabrication des chaussures ; on aurait profité de l'occasion pour introduire un nouveau défunt, chaussé des fameuses sandales, dans la sépulture occupée par l'évêque toscan.
On ne peut se trouver en présence d'une farce ou d'une mystification, supposition certes attrayante, vu la qualité des pièces qui implique une bonne maîtrise technique et la connaissance d'un type de chaussures, disparu de longue date au moment de la «contrefaçon». L'investissement paraît disproportionné pour pouvoir être mis au compte d'un simple plaisantin. Par ailleurs, l'examen du mobilier funéraire trouvé dans cette tombe s'est heurté à quelques difficultés insolubles, dont la présence de nombreux vestiges de soie chinoise datée du début du XVIIIe siècle, indice d'une confusion ancienne dans l'enregistrement des données ou de l'introduction d'un intrus[43].

Turbulences dans le chœur

Dès le milieu du XIXe siècle, plusieurs fouilles ponctuelles cherchèrent à percer les mystères de la cathédrale, notamment celui de sa crypte légendaire. Elles valurent au musée l'apport d'un modeste butin[44] ; force est donc de constater une certaine activité dans le secteur.

Les chaussures et leur propriétaire purent aussi être déposés lors du déplacement de la dalle funéraire. Sur le plus ancien document attestant sa présence, le plan d'Erasme Ritter, de 1763 (cf. planche 1), la pierre apparaît disposée longitudinalement, dans l'axe de l'édifice, mais au milieu du déambulatoire. Puis elle figure transversalement, soit perpendiculaire audit axe. Les descriptions du début du XIXe siècle, publiées dans des guides et notices historiques, ne sont pas assez précises pour permettre d'en définir exactement la position[45]. Dans ses notes d'avant 1850, Blavignac signala le nouvel emplacement, qu'il attribue à la volonté de ne plus entraver la circulation[46]. En 1856, Champseix fit allusion à une rotation récente, approximation dont il faut malheureusement se contenter. « Il n'y a pas très longtemps qu'elle se trouvait en travers dans le déambulatorium », déclarait-il, ajoutant, faisant preuve d'une lucidité quasi visionnaire : « Qui sait si elle n'avait pas été prise dans une autre partie de l'église ? Ruchat rapporte que l'évêque Henri, mort en 1019, fut enterré dans la nef de l'église qu'il avait bâtie. Qui sait encore si c'est bien une pierre sculptée en l'honneur du fondateur de Notre-Dame ? Elle représente un évêque, et la forme basse de la mitre et la simplicité de la crosse accusent une date ancienne, mais sans révéler précisément le XIe siècle. Comment n'y aurait-il pas d'incertitude sur les monuments funéraires les plus anciens de cette église, qui ont été déplacés, ou dont la plupart ont disparu ? Comment n'y en aurait-il pas sur celui de

Fig. 67. Vue rapprochée de la chapelle axiale, avec le gisant (n° 2) dans sa position attestée au milieu du XIXe siècle et les statues du portail Montfalcon déposées après 1892. Carte postale, vers 1900.

l'évêque Henri, qui fut exposé à toutes les vicissitudes que subit la cathédrale ? »[47]

La position transversale (N-S), visible sur d'anciennes photos et cartes postales se maintint jusqu'en décembre 1909 (fig. 67). La dalle funéraire fut alors retirée pour l'exploration du déambulatoire, puis reposée environ une année plus tard, mais au-dessus de la sépulture, où elle se trouve aujourd'hui encore.

Divers travaux – réparations du dallage et déplacements de dalles funéraires – sont attestés au cours de la seconde moitié du XVIIIe et au début du XIXe siècle, en particulier dès 1827, suite à l'incendie de la tour lanterne. Souvent sommaires, ces mentions font état d'une activité assez intense dans cette zone, sans fournir toutefois la moindre piste.

Ultime hypothèse, une substitution a pu être opérée lors d'une inhumation dans le « chœur de la Grande Eglise ». Signalés dans les registres paroissiaux des décès et par le biais des monuments *in situ,* les ensevelissements font figure d'exception, tant à cet endroit précis que dans la fourchette chronologique déterminée par l'analyse technique des chaussures. Seules deux personnes restent en lice : une certaine Madeleine Suzanne Marie de Saint-Georges († 1769)[48], et l'ancien bailli bernois de Romainmôtier, Louis de Wattenwyl (1696-1769), qui finit ses jours à Lausanne[49]. Scellé dans le mur du rond-point du chœur, son monument funéraire est dressé devant la dalle funéraire dite de Roger de Vico Pisano et l'emplacement susceptible d'accueillir sa dépouille ne peut se trouver qu'au pied dudit monument, eu égard à la configuration des lieux. La place devait alors passer pour vacante, vu la position du gisant au XVIIIe siècle. En soulevant le dallage pour aménager la nouvelle sépulture, peut-être eut-on la désagréable surprise de constater que l'endroit était déjà occupé ; aurait-on donné un compagnon à l'Italien du XIIIe siècle, tout en conservant l'ancien mobilier funéraire[50] ? Cette pratique, courante à l'époque, ne justifie pourtant guère la présence de chaussures pseudomédiévales à caractère profane, que seuls pourraient, éventuellement, expliquer des éléments, à jamais enfouis, de la biographie du Bernois. Car la piste des inhumations, aussi intéressante soit-elle, se heurte de toute façon à un écueil qui en interdit toute vérification : la destruction, sans témoignages visuels, des couches supérieures du sous-sol lors de la campagne de fouilles de 1909-1912.

Un évêque condamné à l'anonymat ?

L'identification du gisant avec le «fondateur» de la cathédrale romane, l'évêque Henri, remonte en tout cas au XVIIIe siècle ; elle est confirmée par la légende du plan Ritter : « tombeau suposé de Henri Premier Evêque et Fondateur de l'Eglise ». En 1880, de Montet réfuta cette prudente déclaration qui s'était muée en certitude au fil des ans, en avançant le nom d'Hugues de Bourgogne († 1036), dont la dalle aurait été renouvelée au XIIIe siècle[51]. Cette suggestion, fondée sur son interprétation des sources, ne rencontra aucun écho, la majorité des témoins présents à l'ouverture de la sépulture, confortée par l'avis autorisé de l'abbé Jean Gremaud[52], s'étant prononcée en faveur de Roger de Vico Pisano. En 1906, par un réexamen attentif des documents, Dupraz donna un appui, apparemment définitif, à cette interprétation, en se fondant principalement sur la localisation de l'autel Saint-Jean-Baptiste, devant lequel, selon le *Cartulaire*, le Toscan avait été inhumé[53]. Par une habile mise en corrélation des mentions, Dupraz suggéra un agencement du secteur, qui aujourd'hui soulève de sérieuses interrogations.

D'un point de vue liturgique, il est difficile d'imaginer un autel de cette importance, qui accueillit, même temporairement, des reliques au XIIIe siècle[54], disposé dans un endroit aussi peu convenable. Adossé au mur du rond-point du chœur, il aurait obligé le desservant à officier tourné vers l'ouest, ce qui n'était alors pas encore en usage. Un argument de nature archéologique augmente la perplexité. Une telle construction, présumée d'un poids considérable, ne peut être mise en œuvre sans fondations solides et massives, ni accueillir le vide d'une sépulture à proximité immédiate, voire en dessous d'elle, sans compromettre sa stabilité (fig. 68). Il est vrai que Dupraz, dans sa resti-

Fig. 68. Situation analogue dans le bras sud du transept : la sépulture n° 144 au pied de l'autel tenant lieu de socle au gisant du milieu (n° 23) ; elle démontre l'importance des fondations d'un autel et la difficulté de concevoir un scénario semblable dans l'espace plus exigu du déambulatoire.
Photographie Paul Vionnet, 26 janvier 1911.

tution, avait placé la tombe de Vico Pisano au milieu du déambulatoire (conformément au plan Ritter) et non pas là où elle a été retrouvée, soit pratiquement au pied du rond-point du chœur. L'espace apparemment libre à cet endroit l'a peut-être induit en erreur, bien que de Montet, vingt-cinq ans auparavant, ne s'y fût pas trompé, ayant atteint sans hésitation son but. Aucune trace de fondation d'autel ne subsiste à cet endroit, aucune mention n'en rend compte, ni en 1880 ni même en 1909. Ce silence peut être compris de deux manières : soit il en confirme l'inexistence, soit il laisse entrevoir que les maçonneries, éventuellement dégagées, ont été aussitôt interprétées comme récentes, donc démolies sans laisser de traces, à l'instar de tant d'autres, lors de l'exploration archéologique du début du XXe siècle. La première hypothèse semble la plus convaincante : entre la sépulture et le rond-point du chœur, il n'y a raisonnablement pas place pour une telle structure.

A ces doutes, liés à la présence fantomatique d'un autel, s'ajoute l'emplacement même de la sépulture, qui occupe un endroit clef de la cathédrale, soit son axe longitudinal, moins prestigieux certes que dans la nef devant le jubé. Cet honneur pouvait-il revenir à Roger de Vico Pisano, dont l'épiscopat avait été marqué par des conflits avec le chapitre qui l'accusa, entre autres, d'avoir construit une maison avec des pierres destinées à la cathédrale et détourné une partie des dons réservés à l'usage de l'Eglise, qui l'obligea enfin à renvoyer ses propres maçons ?[55] S'il est vrai que les différends s'aplanirent à la fin du XIIe siècle, et qu'il résigna, selon le *Cartulaire*, affecté par l'âge et la maladie[56], il n'en demeure pas moins que l'image de grand bâtisseur, qui semble avoir valu à quelques-uns de ses prédécesseurs un ensevelissement en position centrale, en ressort ternie, à moins que ce traitement de faveur, si l'identité du défunt devait se confirmer, ne soit le signe d'une complète réconciliation. N'oublions pas enfin qu'il mourut en 1220, soit huit années après être «rentré dans le rang» des chanoines capitulaires.

Conclusion sous forme de non-lieu

L'enquête n'a pas abouti et aucune réponse, aucune explication plausible n'ont pu s'imposer. Le dossier est provisoirement clos, il pourrait être rouvert un jour à la lumière de nouvelles découvertes et réflexions.

Un certain désordre dans les inventaires, des lacunes dans la documentation de fouilles, des disparitions de dossiers, une mobilité étonnante des dalles funéraires et des monuments, la destruction partielle du sous-sol, l'identification incertaine du ou des défunts, la localisation douteuse d'un autel, voilà autant d'écueils auxquels se heurte la résolution de l'énigme. Seule certitude au terme de cette longue investigation : l'introduction d'un défunt chaussés de sandales à la mode médiévale n'a pas été consignée, du moins pas dans les documents conservés ou repérés dans l'état actuel de la recherche. Le geste a donc vraisemblablement été clandestin et tendrait à démontrer que, à l'encontre de nos réticences morales et de l'obstacle matériel constitué par le poids des dalles, l'ouverture de tombes était une intervention apparemment plus anodine autrefois. Ce fait est corroboré par plusieurs auteurs anciens qui, sans citer leurs sources, mentionnent visites et pillages de tombes, dont fait état la confusion dans laquelle nombre d'entre elles ont été trouvées lors des fouilles du début du XXe siècle. Toutefois, dans ces cas, le but principal, sinon unique, consistait à en extraire du mobilier et non pas à en apporter. Pour l'heure, le mystère reste complet.

Notes

[1] Résultats à paraître en 2007 ; cf. Volken 2007.

[2] Volken/Huguenin 2004. – Claire Huguenin. *Cathédrale de Lausanne. Turbulences dans le chœur. Recherches historiques autour des chaussures dites de Roger de Vico Pisano*, Lausanne, septembre 2004. Rapport dactylographié (ACV, ACaL). Dalle funéraire : Cat. n° 2.

[3] Un dossier « Cathédrale. Fouilles » avait été établi par Morel-Fatio qui le mentionne dans son répertoire des dossier ; celui-ci n'a malheureusement pas été conservé. Il aurait certainement pu livrer la ou les clés du mystère.

[4] ACV, K III 10/190, *Conseil d'Etat*, 12.8.1880, fol. 100. – ACV, K IX 1217/18, Lettre de Boiceau, chef du DIPC, au chef du DTP, 17.8.1880. Dans ce même dossier, quelques lettres pour préciser le rendez-vous et les personnalités qui assisteront à cette vérification.

[5] ACV, K IX 1217/18, Régies, Krieg, août-octobre 1880, pour recherche d'une crypte. – ACV, K IX 1217/20, Correspondance Vve Krieg, 6.9.1882, Assinare, 27.12.1882 et bordereau Service des Bâtiments de l'Etat de Vaud, 27.12.1882. Les comptes indiquent avant tout la réfection des dallages.

[6] Cf. « Nécropole ».

[7] Montet 1881, p. 15.

[8] Montet 1881, p. 16.

[9] Dans son numéro n° 4 d'octobre 1880. Annoncent la nouvelle la *Neue Zürcher Zeitung*, n° 265, l'*Allgemeine Schweizer Zeitung*, n° 222. L'*Indicateur des antiquités suisses* revient sur l'affaire dans son n° 1 de janvier 1881, publiant in extenso le texte de la *Gazette* du 14.9.1880.

[10] *Gazette de Lausanne*, 7, 8 et 10.1.1881 publié in Montet 1881. L'omission dans un guide publié en 1882 paraît surprenante ; ce dernier ne cite que la découverte d'une sébile (soit vraisemblablement la coupe en bois) et la crosse ; cf. Dupraz 1882, p. 70.

[11] « 16372, Fragments de chaussures en cuir doré et ornées de (2) verres de couleur » (Registre MCAH). Les perles ont disparu de longue date. Pour les autres trouvailles, cf. p. 61.

[12] Rohault de Fleury 1889, t. VIII, pl. DCLXXVIII datée du 6.11.1886. Mitre, idem, pl. DCLXII datée du 10.11.1886.

[13] Notice biographique, cf. N. A. Weber, « Rohault de Fleury », *The Catholic Encyclopedia*, t. XIII, New York, 1912. (Version en-ligne : www.newadvent.org/cathen).

[14] Rohault de Fleury 1889, p. 187.

[15] Selon lettre de Morel-Fatio à Rohault de Fleury, citée par ce dernier p. 187 n. 1.

[16] Bock 1859-1871. Notice biographique, cf. Wolfgang Cortjaens, « Bock, Franz Johann Joseph », *Biographisch-Bibliographisches Kirchenlexikon*, t. XXII, col. 128-135, Nordhausen, 2003. (Version en-ligne : www.bautz.de/bbkl).

[17] *Journal*, 27.12.1909, p. 96. Déposés au Musée, ces objets n'ont été inventoriés que tardivement, après être restés longtemps dans des cartons avec étiquettes volantes.

[18] Inventaire repris dans sa globalité en 1992-1993 seulement, après démontage des cadres et des emballages d'origine, après déplacements peut-être intempestifs des pièces dans le musée et après le brassage opéré par la Fondation Abegg pour la restauration des tissus, sans bonne connaissance du contexte historique. Sur la base d'anciennes listes fragmentaires, étiquettes, photographies des anciens cadres – documentation lacunaire tirée du Musée et des ACaL –, et des observations techniques de Gentle Craft, on peut proposer aujourd'hui la répartition suivante concernant les fragments de chaussures : 16372 (fouille 1880) ; CAN/414 et CAN/416 (fouille 1880 ou 1909); CAN/434 et CAN/454 (déchets), ainsi que CAN/449 dans la mesure où il était, jusqu'au démenti récent, considéré comme extrait de la tombe de saint Amédée (ouverte en 1911 mais relevant de la même campagne de fouilles d'où confusion possible) + CAN/435, cordon associé éventuellement à la chaussure (fouille 1909).

[19] *Gazette de Lausanne*, mardi 14.9.1880 : « … ses sandales de cuir ornées d'arabesques dorées et de verroteries de couleur. »

[20] Rohault de Fleury 1889, p. 184 : « Les sandales sont blanc en dedans, noires ou rouges au dehors, cousus par beaucoup de fils ornés de pierreries. La couleur noire, c'est l'humilité ; la rouge, la charité ; les fils, les saintes sentences ; les galons latéraux, les deux lois ; le galon central, l'Evangile ; les pierreries, les bonnes œuvres ; la courroie, le mystère de l'incarnation. Il ajoute que la sandale pouvait avoir quatre languettes ou tout au moins deux, servant de *ligulae* et que les courroies étaient de soie. »

[21] Pointure française (ou dite EU), une pointure = 2/3cm ou 6,66 mm ; l'une est du 42, l'autre, du 39.

[22] Serge et Marquita Volken, « Die Schuhe der St. Martinskirche in Vevey », *RSAA*, 53, Zurich, 1996, pp. 5-7, p. 11 pl. 2. – Goubitz 2001, pp. 91-98.

[23] Dès 1640 au plus tôt. – June Swann, *Shoes*, Londres, 1982, pp. 7-9. – Goubitz 2001, pp. 292-293, fig. 8-10.

[24] Peter-Müller, 1978,p. 48-49. – Volken 2007.

[25] Cf. p. 31.

[26] Dans le tympan de Vézelay daté entre 1106 et 1120 ou à la cathédrale d'Angoulême en 1136, par exemple.

[27] Franz Johann Josef Bock, *Die deustchen Reichskleinodien mit Hinzufügung der Krönungs-Insignien Böhmens, Ungarns und der Lombardei in geschichtlicher, liturgischer und archäologischer Beziehung*, Vienne, 1860, pp. 56 et pl. 12. – Rohault de Fleury 1889, pl. 676-678. – Braun 1898, pp. 114-117. – Braun 1907, pp. 405-408. – Wilmowsky 1874, p. 57, pl. VIII. – Wilmowsky 1876, pp. 6, 9, 15, pl. IV& V.

[28] Sarah Stekoffer, *La crosse mérovingienne de saint Germain, premier abbé de Moûtier-Grandval* (Cahier d'archéologie jurassienne, 6), Porrentruy, 1996, p. 46, fig. 46. – Peter-Müller 1978, pp. 48-49. – Volken 2007. – Catalogue du Musée national, Zurich, 3e éd., 1993, n° AG 2409.

[29] Bock 1866, pp. 14-15. – Linas 1863, p. 86. – Rohault de Fleury 1889, p. 184 : « Sicard de Crémone (1105) [sic, à lire 1195 probablement] ajoute aux données précédantes que la sandale pouvait avoir quatre languettes, ou tout au moins deux, servant de ligulae aux courroies d'attache : Innocent III (1108) définit l'empeigne « corium fenestratum ». Durand (1200) [ou 1290 ?] ne modifie en rien les idées de ses devanciers au sujet de la forme des sandales. Saint Charles Borromée rapporte que l'empeigne étais jadis fenestré, preuve qu'au XVIe siècle cet usage n'existait plus depuis longtemps. »

[30] Linas 1863, pp. 103-104, 254, pl. 14 fig. 11. – Bock 1866, p. 14, pl. 1. – Wilmowsky 1874, p. 57, pl. VII. – Wilmowsky 1876, pp. 6, 9-10 et 16, pl. V. – Braun 1898, p. 115, fig. 16.

[31] B. Balduinus, *De calceo antico*, Jul. Nigronus, *Caliga veterum*, Amsterdam, 1667. De son vrai nom Baudouin Benoît, fils de cordonnier à Amiens, qui se consacre à l'étude théologique. – François Pierre Alexandre de Garsault, *L'art du cordonnier*, Paris 1767, pl. 1 (rééd. in *L'encyclopédie des métiers. L'art du cuir*, Paris, 1762-1774)

[32] Des chaussures dites de couronnement, profanes, étaient connues auparavant ; le type de soulier clérical n'est défini qu'au XIXe siècle par ces auteurs.

[33] Conservées dans la « Wiener Schatzkammer », la Chambre du Trésor de Vienne sous le nom de Krönungsschuh. – Linas 1863, pl. 17. – Robert Forrer, *Archäologisches zur Geschichte des Schuhes aller Zeiten*, Schönenwerd, 1942, p. 139, fig. 42A. – *Deutsches Ledermuseum*, Katalog 6, Offenbach am Main, 1980, p. 139. – Bertrand Heyraud, *5000 ans de chaussures*, Bornemouth, 1994, p. 19.

[34] Braun 1924, p. 161, fig.140.
[35] Volken 2004. Il s'agit là aussi de chaussures épiscopales de typologie semblable aux exemples décrits ici même, richement décorés avec des broderies, mais de coupe différente que l'on nommera ici type de Bâle, ajourées au niveau de l'articulation.
[36] Martin Gerbert, *Reisen durch Alemannien, Welschland und Frankreich*, Ulm, Frankfurt et Leipzig, 1767, pp. 245-248, pl. VIII. (L'illustration permet de voir que les chaussures ne sont pas identiques, mais il n'est pas possible d'établir s'il s'agit de deux chaussures droites ou gauches).
[37] Georges Descoeudres, Jachen Sarott, « Eine frühchristliche Taufkirche im Oberwallis », *Vallesia*, XLI, 1986, pp. 350-448. Y figurent deux tombes avec deux chaussures gauches et une tombe avec deux chaussures droites.
[38] Volken 2004 b, pp. 87-93.
[39] Braun 1924, p. 161, fig. 140. – Goubitz 2001, p. 306, The « winter shoe », fig. 27 et 28.
[40] Inventaire n° 58085 ; cf. p. 63. Autres exemples, cf. relique de chaussure pontificale du Castel Sant'Elia, à Nepi, dans Braun 1924, p. 161, fig. 140.
[41] Montet 1881, p. 16.
[42] *Journal*, 28.12.1909, p. 96.
[43] Cf. p. 61.
[44] De Troyon vers 1850 à de Montet en 1880, en passant par Viollet-le-Duc, Vuillermet, Lugeon et Secretan ; cf. ACV, K IX 1217/66, *Résumé des fouilles faites dans la cathédrale*, non signé, 15.11.1909. – Gauthier 1899, p. 29 et annexe 17. Objets au musée, soit CT/930, 14436, 30995, 30996.
[45] Recordon 1823, p. 48. – Blavignac 1846. – Gaullieur 1850.
[46] Blavignac BPU, carton 10, note, chapitre *Eglise Notre-Dame Cathédrale de Lausanne*.
[47] Champseix 1856, pp. 33-34. Il est fait allusion à l'historien vaudois Abraham Ruchat (1680-1750).
[48] ACV, Eb 71/46, 23.3.1769, fol. 65. Cf. p. 35.
[49] ACV, Eb 71/46, 26.10.1769, fol. 72. Date de construction du monument, probablement après le décès, soit pendant la grande campagne de restauration conduite par le colonel Sinner (1768-1774) ; pas de traces de ces travaux, ni du creusement et de l'aménagement de la sépulture dans les comptes (ACV, Bm 38 et Bp 32). Cat. n° 36.
[50] Mention des ossements en poussière dans Montet 1881, ou tombés en poussière dès l'ouverture de la tombe dans Dupraz 1882, p. 70. La tombe a pu contenir deux individus, sans que les fouilleurs ne s'en aperçussent.
[51] Montet 1881, pp. 17-19. Notamment la localisation de l'autel Saint-Jean dans l'absidiole, appelée parfois chapelle axiale ; l'hypothèse est erronée, ledit autel se trouvant, assurément, dans le chœur derrière le maître-autel.
[52] Registre MCAH. – *Compte rendu du Conseil d'Etat*, 1880, DIPC, pp. 132-133.
[53] Dupraz 1906, pp. 559-560. Localisation de l'autel Saint-Jean-Baptiste par rapport à celle de l'autel des saints Pierre et Paul, qu'il situe dans l'absidiole.
[54] Grandjean, in *Cathédrale BSHAS*, p. 54.
[55] Sentence arbitrale de 1197, cf. Morerod 2000, pp. 184-185. – Marcel Grandjean, « A propos de la construction de la cathédrale de Lausanne (XIIe-XIIIe siècle) : notes sur la chronologie et les maîtres d'œuvre », *Genava*, nouvelle série, 11, 1963, p. 262.